

Bulletin municipal de Dugny-sur-Meuse

A PROPOS DU P.O.S.

C'est un arrêté préfectoral en date du 17-10-1973 qui avait prescrit, pour notre village, un plan d'occupation des sols. Si un groupe de travail avait été aussitôt constitué, ce n'est cependant que le 18-8-1983 qu'un nouvel arrêté préfectoral rendait public ce P.O.S. élaboré entre temps. Selon la procédure normale, une enquête publique eut lieu du 3 janvier au 2 février 1985 suivie de l'approbation de votre conseil municipal lors de sa séance publique du 27 juin 1985. Mais, à la suite des réclamations formulées par certains propriétaires fonciers, le conseil municipal, dans sa séance du 25 octobre 1985 acceptait d'engager une procédure de modification du P.O.S. puis, dans sa séance du 7-3-1986 approuvait les modifications apportées dans la zone du Geai Volant.

Notre commune se trouve donc maintenant dotée d'un P.O.S. opposable aux tiers.

*Il nous permet, dès à présent, de travailler dans de bonnes conditions de légalité en regard des lois de l'urbanisme.

*Il vise aussi une cohérence du développement de notre village par:-la gestion de l'espace

village par:-la gestion de l'espace -la prise en compte des finances communales

*Il comporte:-un découpage du territoire communal en zones

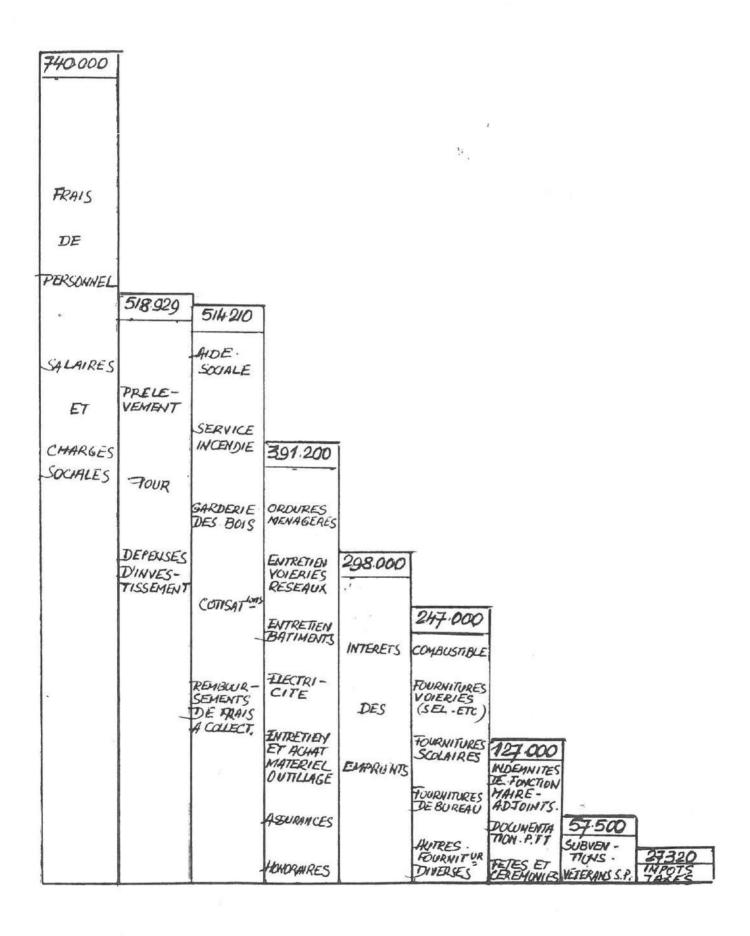
-un réglement d'urbanisme pour chaque

-des emplacements réservés à la réalisation des équipements publics.

Mais, un P.O.S.n'est pas un document définitif, établi une fois pour toutes. A l'usage, certaines imperfections vont apparaître et, dès lors, il sera remis en révision en vue de l'améliorer à condition toutefois que cette amélioration ne déséquilibre pas les finances communales.



BUDGET PRIMITIF 1986 FONCTIONNEMENT - DEPENSES 2921.159

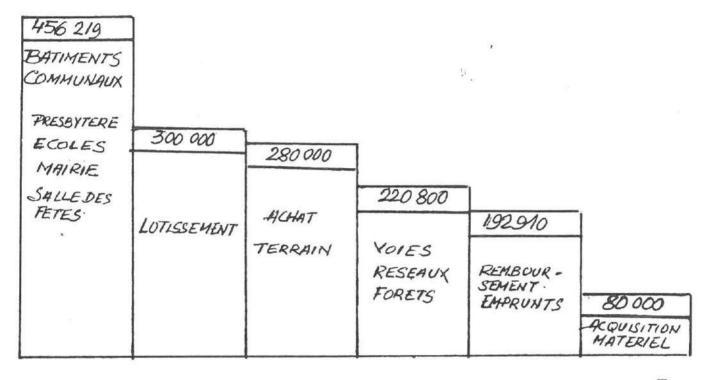


BUDGET PRIMITIF 1986.

FONCTIONNEMENT - RECETTES 2921.159 F.

2 098 862		T
CONTRIBUTIONS DIRECTES		8.
TAXE DHABITATION		
FONCIER BATI		
FONCIER NON BATI	< .*	
TAXE PROFES - SIONNELLE	DOTATION DE FONCTIONNEM ^T . RECUE DE L'ETAT	286 450 PRODES DOMANIAUN SUBVENTIONS PRODES FINANCES IMPOTS NOIRECTS

BUDGET PRIMITIF 1986 INVESTISSEMENTS DEPENSES 1.529 929!



INVESTISSEMENTS RECETTES 1529 929

518929		# ×	
PRELEVEM "	411000		
SUR LE	SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	3.00 000	300000
		VENTE DE PARCELLES LOTISSEMENT	EMPRUNT
± \$1;			*

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

		8.000
FOOTBALL CLUB DE DUGNY		0.000
JUDO- CLUB	ř.	3.000
PREVENTION . ROUTIERE	N.	600
A.C.C.A - DUGNY		650
BIBLIOBUS		650
COOPERATIVE SCOLAIRE		7.000
ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.		HOO
BUREAU D'AIDE. SOCIALE		22.500
CHEVALIER DE LA GAULE.		400
ANCIENS COMBATTANTS DUGNY		1.600
CHENIL D'HAUDAINVILLE		300
CYCLO-LOISIRS DUGNY		1.500
		46.600

TAUX DES IMPOTS. LOCAUX

	1985	1986	AUGHENTH
TAXE D'HABITATION	4, 74%	4,89%	0,15%
TAKE FONCERE PROPRIETES BATTES	13,71%	14,16%	0,45%
TAME FONCERE PROPRIETES WON BATIES	18,95%	19,55%	0,60%
TAKE PROFESSIONNELLE	7.68%	7.93%	0,25%

Travaux

TRAVAUX REALISES EN 1985

- _ Equipement d'une salle pour installer les ordinateurs servant à l'initiation à l'informatique des élèves du primaire et des personnes du village intéressées par celle-ci .
- Suppession des points de rétention et nettoyage du FRANC-BAN .
- Renforcement du réseau E.D.F. des Cités Ste Barbe .
- Protection des vitraux de l'église .
- _ Viabilisation de 5 parcelles au lotissement " La Redoute ".
- Plantation sur parcelles communales .
- Réemetteur de Sommedieue ; mise en service .

TRAVAUX EN PROJETS OU EN COURS

Batiments communaux :

Administratifs

- Secrétariat ; création de 3 salles (bureaux et bibliothèque) .

Scolaires

- Réfection de l'éclairage des classes primaires .
- Réfection des sanitaires du logement TIHAY .
- Mise "Hors Gel" des sanitaires de l'école primaire.
- Réfection des sanitaires de l'école de Billemont, (fosse septique) .
- Pose d'un revêtement de sol dans le préau de l'école maternelle .
- Remise en état du plancher de 2 classes primaires .

Divers

- Réfection des sanitaires de la salle des fêtes .
- Réfection de la toiture du presbytère .
- Remise en état d'une partie du mur d'enceinte du presbytère .
- Aménagement de la bibliothèque .

Voierie :

- Gravillonage général des routes du village .
- Cités Ste Barbe: refection des trottoirs, caniveaux et évacuation des eaux .

Divers:

Cimetière

- Aménagement d'un point d'eau sur la partie haute avec évacuation des eaux usées .

Mise en place de bancs à l'entrée de celui-ci .

Informations générales

BILLEMONT

REPRISE DES RESEAUX ET VOIERIES

Afin de faire progresser le projet de reprise des réseaux et voieries de Billemont par les municipalités de DUGNY et BELLERAY, un Syndicat intercommunal à vocation unique a été créé le 29 novembre 1985.

Ont été élus :

M. HENRY René Président
M. LEQUY Jean Vice-Président
M. POLLIN Robert Secrétaire
M. HENRY Gilbert Membre
M. LUNAUT Pierre "
M. WATRIN J.P. "

A ce jour, trois hypothèses ont été étudiées et chiffrées :

- 1 Maintien du forage actuel
- 2 Substitution à partir de Belleray
- 3 Substitution à partir de Dugny.

Lors d'une récente réunion à la Sous-Préfecture de Verdun avec les différents organismes compétents, l'hypothèse n° 2 a été retenue à l'unanimité et un dossier détaillé sera constitué.

Monsieur Pierre MECHIN a accepté de défendre ce dossier afin d'obtenir le maximum de subventions.

Il restera alors aux deux municipalités à rechercher un financement pour la part restant à leur charge. Les travaux pourraient commencer dès le début de l'année prochaine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Prix de l'eau!

A compter du 1-1-86, le prix de l'eau sera le suivant:

-1,80F de 1 à 500 m3

-1,35F de 501 à 1000 m3

-1,30F au-dessus de 1000 m3

! Location de la salle des fêtes !

1º Salle des fêtes et buvette

.pour une famille de la commune 450F .pour une famille de l'extérieur 700F

.pour une association locale 600F (gratuite une fois par an)

.pour une association de l'extérieur..1200F

2º Buvette seule

.pour une famille de la commune 125F

.pour une famille de l'extérieur 300F

! Construction de H.L.M. !

-----Le projet de construction de H.L.M. n'est pas abandonné mais les problèmes sont nombreux au sein de la société des H.I.M. Mr le Maire et Mr Dardart ont participé le 11-12-1985 et le 4-2-86 à l'Hôtel de Ville de Verdun à deux réunions en vue de mettre en place un programme local de l'habitat (P.L.H.) sur l'ensemble des communes qui constituent le bassin de l'habitat de Verdun c'est à dire le secteur dont les habitants participent directement à l'économie verdunoise.

Ce P.L.H. permettrait de définir des actions prioritaires en vue du développement de la région puis d'en suivre le déroulement et

la gestion. En le Maire a rappelé aux responsables qu'il avait sollicité une dotation de 5 logements, dotation qui n'avait pas été retenue alors que les terrains étaient prêts. Une nouvelle réunion de travail se tiendra le 30 avril.

! Informatique your tous !

"Dans le bulletin municipal de 1985, nous vous annoncions que le Conseil Municipal avait donné son accord pour l'achat de 2 microordinateurs afin de permettre l'initiation à l'informatique aux élèves de l'école élémentaire.

Mais, suite à la décision du premier ministre L. Fabius de lancer un vaste programme "d'informatique pour tous" dont la mise en place devait être achevée pour septembre 1985, Dugny s'est trouvé doté d'un système Nanoréseau permettant de faire fonctionner un ordinateur de type professionnel en interaction avec 6 ordinateurs familiaux.

La somme inscrite au budget pour l'achat des 2 micro-ordinateurs a été utilisée pour équiper une salle de classe de l'école pri-maire afin d'y installer le matériel.

*Dans un premier temps, ce matériel informatique a été utilisé par les élèves de l'école primaire. Tous les enfants, du CP au CM2, s'initient chaque semaine à ce nouvel outil.

*Dans un second temps, ce fut l'ouverture au public. Nous avons demandé au responsable et aux animateurs, tous bénévoles, de faire un premier bilan de leurs actions.

Après deux mois de vie à "Informatique pour tous", que peut-on dire de vos actions?

C'est aux participants qu'une telle question devrait être posée car nous ne sommes pas là pour enseigner l'informatique. Nous essayons en tant que professionnels ou utilisateurs de l'informatique de guider les participants dans la découverte de l'outil-informatique. L'action entreprise est celle des participants eux-mêmes: ce sont eux qui décident des orientations à prendre et du rythme des progressions.

Vous avez quand même un schéma directeur?

Bien évidemment car presque toutes les personnes accueillies n'ont jamais approché un micro-ordinateur: il faut donc bien leur proposer une marche à suivre, un fil conducteur permettant la découverte, la démystification puis l'utilisation de l'informatique.

Quelle est cette marche à suivre?

Un groupe arrivant va suivre 5 séances qui associent la découverte du dialogue écran-utilisateur, l'utilisation du clavier et les premiers rudiments du Basic, le tout avec comme support des logiciels disponibles à l'école primaire pour la formation des élèves.

A l'issue de ces 5 premières séances, les participants se déterminent eux-mêmes vis-à-vis de trois orientations possibles: le langage Basic (conception de petits programmes)

·l'utilisation de logiciels comparables à ceux qui sont utilisés dans les administrations, les entreprises ou chez les particuliers.

.l'abandon de cette découverte sachant que le but premier de démystification a été atteint.

Avez-vous quelques chiffres nous permettant d'apprécier l'importance de votre action?

A ce jour, 17 avril, nous avons animé 18 séances de chacune 90 minutes ce qui a permis à 30 personnes de venir y assister de 3 à 9 fois chacune.

C'est peu, non?

Certainement pas. En lançant cette action, nous n'attendions pas autant de candidats et nous avions peur que les participants abandonnent très vite. Or, il n'en est rien puisque les abandons ont été exceptionnels (et ne sont intervenus qu'à la fin des 5 premières séances) et plus de 20 personnes sont encore inscrites sur une liste d'attente.

Qu'attendez-vous pour accueillir ces 20 personnes?Quand vont-elles commencer?

C'est une question de temps, d'organisation et de bénévolat. A ce jour, nous sommes trois animateurs, un quatrième intervien-

Informations générales

dra pour le développement en Basic, le samedi. Il est nécessaire, pour une bonne séance, que l'animateur soit assisté
d'une ou deux personnes qui puissent le relayer dans l'assistance sur chaque poste de travail. A nous trois, et bientôt quatre, nous avons donc préféré la qualité de nos séances
à leur quantité et malheureusement pour ceux qui attendent,
mais ils en profiteront plus tard. Nous avons choisi d'accompagner le mieux possible les groupes déjà constitués jusqu'à
la fir du programme prévu plutôt que de lancer tous les groupes possibles sans les assister sérieusement.

Une date quand même pour ceux qui attendent?

Après Pâques, nous avons lancé un nouveau groupe et nous devrions logiquement pouvoir en ouvrir encore un autre bientôt.

Les groupes suivants seront constitués à la rentrée de septembre. Les personnes inscrites sur la liste d'attente seront prévenues individuellement.

Très sincèrement, nous avons été extrêmement surpris du réel intérêt témoigné par les participants aux différentes séances et des efforts courageux déployés par les jeunes et les moins jeunes pour avancer dans cette expérience. C'est très encourageant et très stimulant pour nous. Aussi restons-nous très enthousiastes pour accueillir de nouveaux groupes et permettre à Dugny de pleinement bénéficier du plan "Informatique pour tous".

Ferci à vous, responsable et animateur, et... BON COURAGE

! Affouages !

Cette année, les inscriptions seront prises du 1er au 30 juin pour deux années. En effet, l'estimation effectuée annonce une très nette diminution par rapport aux années précédentes à savoir 700 stères environ pour la saison 86/87 et autant pour la saison 87/88.

Le tirage au sort désignera par moitié les candidats qui seront servis en 86/87 et ceux qui seront servis en 87/88. Pour les deux années, le prix du stère est fixé à 30F.

! Destruction par le feu des chaumes, pailles ! ! et déchets de récolte !

Les feux sont autorisés sous l'entière responsabilité de celui qui y procède.

1 - DEMANDE D'AUTORISATION

Tout agriculteur désireux de procéder à une destruction devra en faire par écrit la déclaration préalable à la Mairie, en indiquant la date et l'heure probables de l'incinération, le lieu-dit, la désignation cadastral et la surface du terrain à brûler.

Informations générales

II - PREVENTION

Les feux ne pourront être allumés qu'entre le lever du jour et l'a heures. Une vérification sera faite par l'exploitant responsable, que tout feu sera éteint au coucher du soleil.

Avant de commencer l'incinération, il y aura lieu de délimiter la parcelle à traiter par un labour ou un disquage autour de son périmètre sur une largeur de 10 mètres.

Dans le cas où les parcelles ont une superficie supérieure à 5 ha, un cloisonnement doit être opéré par un labour identique à celui opéré cidessus de façon à rendre chaque élément au plus égal à cette surface.

III - PREVISION

L'agriculteur devra assister à l'opération ou s'y faire représenter. Il devra disposer sur place, durant toute sa durée du personnel (deux personnes au moins) et des moyens (pelles, tracteur, charrue etc...) nécessaire à enrayer tout incendie échappant à son contrôle.

Il est interdit d'allumer des feux à une distance inférieure à 100 mètres des routes et chemins, et inférieure à 200 mètres des habitations.

La même interdiction de brûlage existe à moins de 200 mètres des bois et forêts, des plantations et reboisements pour les feuilles et à moins de 400 mètres pour les résineux.

IV - PROTECTION

Afin d'assurer la protection du gibier, la mise à feu dans la parcelle à incinérer ne devra être effectuée que sur un côté, par tranches successives de 100 mètres au maximum et en remontant contre le vent.

Dans ce même but, un arrêté préfectoral fixera, chaque année, la date à partir de laquelle les incinérations seront autorisées.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

- * La subvention votée par le conseil municipal pour permettre d'élaborer le budget du B.A.S. est de 22 500F.
- *·lors de l'élaboration du budget primitif de 1986, les membres du B.A.S. ont décidé de porter à 80F le montant de l'enveloppe de Noël.
- * Afin de répondre aux questions posées par certains Anciens, nous tenons à rappeler que le B.A.S. prend, chaque année, à sa charge les frais du repas annuel des personnes âgées de 65 ans et plus, repas qui suit toujours l'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens.L'adhésion à l'Amicale n'est pas obligatoire pour assister au repas.

 Quant à l'enveloppe de Noël, elle est aussi prise en charge par le B.A.S. et elle est adressée à toutes les personnes de 70 ans et plus.

LES QUETES PURLIQUES

Après plusieurs années de dévouement, Guillaume Bastien et Christel Vibrac nous ont donné leur démission de "quêteurs agréés". Qu'ils soient remerciés d'avoir accepté ce service, pas toujours agréable! Ils sont remplacés par Luc Oudin et Frédéric Péridont à qui vous réserverez, nous l'espérons, un bon accueil.

GARDERIE MUNICIPALE

Exceptionnellement, cette année, elle n'aura lieu que pendant trois semaines: du lundi 4 août au vendredi 22 août inclus. Il est en effet impossible d'utiliser les locaux de la maternelle pendant la dernière semaine d'août à cause de travaux à y réaliser et de la proximité de la rentrée des classes fixée le mercredi 3 septembre. La femme de service de l'école maternelle disposera de peu de temps pour effectuer le ménage dans ces locaux.

! Anciens Combattants de Dugny !

.I 'Association des Anciens Combattants continue, comme les années passées, à organiser ou à assister aux manifestations patriotiques habituelles dans le cadre de ses statuts.

·L'Association groupe actuellement 42 membres, à savoir: -2 de 1914-1918

-23 de 1939-1945 et de la Résistance

-3 d'Indochine

-14 d'A.F.N.

Le 11 novembre dernier, avant le dépôt d'une gerbe aux monument aux morts, Monsieur le Maire a remis le nouveau drapeau des Anciens Combattants de Dugny, offert par la municipalité, au Président de l'Association. Il serait souhaitable qu'à l'avenir nos descendants puissent vivre dans une paix totale et qu'ils ne soient pas, dans une soixantaine d'années, obligés de remplacer ce drapeau pour cause de vétusté comme nous venons de le faire. De tout coeur, nous le souhaitons.

Le 15 juin prochain, il est prévu à Verdun une cérémonie nationale pour le 70 e anniversaire des combats de 1916 en rassemblant le peu d'Anciens Combattants qui restent. En ce qui concerne la section de Dugny, il y a:

ne la section de Dugny, il y a:

-Nr Arnaud Joseph, 90 ans le 14 juillet prochain

-Nr Piquet Stéphane, 89 ans le 17 juillet prochain.

Ils seront accompagnés par deux membres du Bureau.

! Amicale des Anciens !

L'association a poursuivi, comme par le passé, certaines activités à savoir: un goûter de printemps, un voyage d'une journée avec au programme les Vosges et la route des vins, une demi-journée au château de Lunéville.

Mais d'autres pistes ont été tracées à l'Assemblée Générale. Tout d'abord, les membres présents ont décidé de faire un geste pour les membres que la maladie empêchait de participer aux différentes activités. Des friandises ont ainsi été offertes à 15 personnes au moment des fêtes de fin d'année afin de leur rappeler que l'Amicale des Anciens ne les oubliait pas. Ensuite, il fut décidé de ne pas vendre, comme les années précédentes, des calendriers au profit de l'Amicale mais de profiter des longues journées d'hiver pour confectionner des objets qui seraient vendus au bénéfice de l'association. Vous êtes donc déjà tous invités à venir à l'exposition-vente de ces objets faits, bénévolement, par les membres et amis de l'Amicale et qui se déroulera le dimanche 1er juin à la salle des fêtes. Nous espérons que vous viendrez nombreux.

! Coopérative scolaire !

Compte-rendu du voyage scolaire

Pour clôturer l'année scolaire, maîtres et élèves avaient décidé de mettre le cap à l'est, dans la montagne vosgienne.La date retenue était celle du 25 juin et ce choix se révéla heureux puisque ce fut l'une des rares journées du mois sans pluie.

Le programme de la matinée comportait la visite du Haut Koenigsbourg qui fut très intéressante, tant sur le plan architectu-ral que sur celui du magnifique panorama qui s'étend au pied du château sur toute la plaine d'Alsace et jusqu'en Allemagne.

A midi, il y eut le pique-nique en montagne puisque le temps le permettait. Après quoi, la Montagne des Singes nous accueillit avec ses 300 animaux vivant en liberté, mais suffisamment apprivoisés tout de même pour faire la joie des enfants.

La dernière visite inscrite au programme de cette journée, celle de la Volerie des Aigles, fut certainement la plus belle car elle permit à chacun de découvrir un spectacle unique en France. La démonstration en vol des plus grands oiseaux de proie fut particulièrement impressionnante. Visite très utile aussi sur le plan écologique car elle aura sans doute permis de réviser bien des jugements que beaucoup portent sur ces animaux inoffensifs qu'il faut protéger.

Nul doute que chacun sera rentré très satisfait de cette journée et qu'il en gardera le souvenir.

! Football Club de Dugny !

Pour la saison 85-86, le FC Dugny dispose d'un effectif d'environ 40 seniors répartis en trois équipes A-B-C, 15 cadets, une dizaine de juniors fusionnés avec l'Etoile Sportive de Dieue, une trentaine de minimes, poussins et débutants, le tout encadré par trois éducateurs: Liestch, Hémart C. et Tinti H. et l'équipe dirigeante composée de 20 dirigeants.

L'équipe A engagée en 1ere division, après un départ prometteur. marque le pas et devrait terminer la saison en milieu de tableau. L'équipe B engagée en 2e division et l'équipe C en 3e division ont un comportement satisfaisant.

Voici les activités du club pour 1986:

.bal en janvier .tournoi de sixte le 25 mai si la coupe du monde et la fin du championnat le permettent.

.traditionnel tournoi du mois d'août

.bal le 22 novembre

et, dans la mesure du possible, finition du bâtiment préfabriqué implanté sur le stade.

! Cyclo Loisirs Dugny !

Créée officiellement le 22-10-1985, la section accueille tous les dimanches matins les personnes qui aiment la détente à cicyclette.

Deux parcours sont proposés:le premier d'environ 60km pour les plus entraînés,le second beaucoup plus court sur route à moindre relief accessible aux femmes et aux adolescents.Les sorties sont organisées du mois de mars jusqu'aux derniers beaux jours d'automne.

Les départs sont groupés et, au terme de quelques kilomètres, la répartition dans le circuit choisi se fait. Chaque parcours se déroule sous la surveillance et la responsabilité d'un membre du bureau ou d'un volontaire.

Soucieux de la sécurité de chacun, un véhicule muni d'un girophare accompagnera les cyclistes par temps brumeux.

Actuellement, la section recense 53 licenciés qui bénéficient ainsi d'une garantie d'assurance. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un superbe maillot offert par le Comité d'Entreprise des Fours à Chaux de Dugny. Cette remise a eu lieu officiellement le 25-1-86 à la salle des fêtes de Dugny.

Une subvention récemment votée par la Municipalité permettra d'élargir les actions entreprises par la section prête à accueillir de nouveaux membres. Des randonnées avec d'autres sections sont à l'étude. Desremises de coupe pourraient être envisagées, l'association détenant déjà deux trophées, l'un offert par le Crédit Agricole et l'autre par la commune de Dugny. Le bilan de toutes ces activités sera évoqué chaque année lors d'une assemblée générale.

! ACCA de Dugny !

Pour la saison 86-87, les membres de la société pensent effectuer un lâcher de 40 faisans et 40 perdrix à l'ouverture et deux lâchers de chacun 20 faisans au cours de la saison.

! Dugny Fêtes et Loisirs !

Mardi-Gras: Avec le concours des instituteurs, Mr Petitjean et Melle Auboin, nous avons organisé un défilé d'enfants déguisés. Le char des enfants de l'école sur le thème de l'Arche de Noé était très réussi et les mamans avaient fait preuve d'imagination pour habiller leurs enfants représentant les animaux de l'arche. Malheureusement, un temps épouvantable avec de fortes giboulées de neige a raccourci passablement le défilé dans les

rues du village mais un chocolat chaud a ragaillardi tout le monde au retour dans la salle des fêtes. Le bal masqué en soirée pour les grands n'a pas eu non plus le succès espéré à cause de ce mauvais temps.

Thé dansant: Un orchestre de jeunes mais aimant les vieux airs a animé l'après-midi du 14 avril et bien des Anciens ont pu dérouiller leurs jambes sur des airs de valses, marches, tangos. Euvette, pâtisserie et café étaient à leur disposition pour les rafraîchir et les réconforter.

Exposition à la vieille église: Les 18 et 19 mai, de nombreux visiteurs sont venus admirer l'exposition d'objets trouvés lors de fouilles et de nombreuses photographies du village aux alentours de 1900. Un grand succès a couronné et récompensé le travail de recherches de certains membres du Comité et le travail manuel d'autres.

13 et 14 Juillet: Comme chaque année, deux journées appréciées par les habitants malgré le temps orageux qui nous a causé quelques craintes par moments. Un beau feu a éclairé l'assistance toute la soirée du 13 autour de l'orchestre et un très joli feu d'artifice a couronné ces jours de fête le 14. Les enfants se sont bien amusés avec les jeux surtout dans leurs promenades à dos de poneys.

Fête patronale: les manifestations ont été bien réduites pour cette occasion puisque le Comité n'avait pas obtenu l'autorisation d'ouvrir une buvette sur le lieu de la fête et bien des habitants ont fort regretté cette décision. Seul, le lundi soir, ils ont pu profiter du bal animé par l'orchestre Berthélémy.

Saint Nicolas: Nouvelles difficultés pour organiser l'aprèsmidi récréatif habituel destiné aux enfants du village. Ce même jour, la Direction des Fours à Chaux a l'habitude aussi d'honorer Ste Barbe, leur patronne, en médaillant certains ouvriers de l'usine. Alors, plus tardivement que les années précédentes, nous avons pu offrir quelques films aux enfants en attendant la visite de St Nicolas, de son âne et du père Fouettard et la distribution de bonbons. Une soirée de loto a réuni plus tard les fans de ce jeu et quelques beaux lots ont encore été distribués.

Réveillon de la St Sylvestre: 153 personnes seulement avaient répondu à notre offre de réveillon. Pourtant, une salle bien ornée et un beau menu attendaient les amateurs d'amusement pour passer d'une année à l'autre. L'ambiance fut bonne et la soirée a été agréable pour les personnes présentes et s'est terminée tôt le matin par une bonne soupe à l'oignon.

Nous sommes à l'écoute de tous et recevons les idées et acceptons tous les coups de main. Il ne faut pas que le village s'endorme: participez d'une façon ou d'une autre à nos activités. Si vous avez d'autres choses à proposer, n'hésitez pas car nous devons sans cesse innover et trouver d'autres animations.

Pour cette année, à part le programme traditionnel, nous avons pensé rassembler tous les collectionneurs du village pour qu'ils exposent à la salle des fêtes leurs trésors. Si vous en êtes, petits ou grands, inscrivez-vous.

D'autre part, un rallye promenade en auto sera réalisé courant juin, une agréable sortie en perspective avec un itinéraire

La vie des associations

touristique agrémenté de questions historiques, géographiques, scientifiques locales et parfois fantaisistes

! Judo-Club!

SAISON 1904 - 1985 : Le club a remporté le gala organisé le 20 avril 1905 à la salle des fêtes, six clubs y participaient.

Après avoir cloturé la saison à Presnes le 23 juin en remportant la coupe de Jeunesse et Sport, le Judo club totalisait 66 médailles, d'or, argent et bronze.

Très bonne saison sportive pour le club, d'ailleurs évoqué à l'assemblée générale le 21 juin 1985, qui ce jour là élu un nouveau bureau : Président BECK Rodolphe, vice président FRIEES Paymond, secrétaire SOMNAPD Gilbert, secrétaire adjoint TANAPE Maryse, trésorier LEGRAND Jean, trésorier adjoint DUBAUX Anne, membres HALBUTIER Gorges, PERIDON Yvon et THIRIOT Serge.

SAISON 1935 - 1906: Le club organisait un stage vacances, dirigé par le comité départemental de Lozère, vingt jeunes revinrent de cette sortie et du stage de perfectionnement enchantés. Pour récompenser les autres le 18 juin 1936 aura lieu un voyage à WALIBI.

Enfin, félicitations à CHAPELET Pierre et USSEGLIO David qui ont obtenu leur ceinture noire per dan et à JACOBEE François, notre professeur qui a eu da 3ème dan.

"n club plein de promesses, ou petits et grands, on vous attend.

Le 17-01-1986, une réunion inter-asciations s'est tenue en mairie en présence de la commission Fêtes et Loisirs. Voici le calendrier des activités des différentes associations tel qu'il a été établi pour 1986.

	dates	! activités !	organisateurs
3	!samedi 15	Concours, de tarots	Judo-Club
7	ercredi 5	Goûter de la Ni-Carême	A.des Anciens
11.600	dimunche 20	Gala de judo	Judo-Club
.48	dimanche 11 Fin mai	Voyage au parc de vision du domaine de Ste Croix Tournoi de sixte	A.des Anciens Football-Club
المنعل	dimanche 1	Exposition-vente de travaux! faits par les membres de l'Amicale Voyage de fin d'année sco- laire	A.des Anciens Coop.scolaire
	dimanche 13 et lundi 14	Fête nationale	C.des Fêtes
Nort	dimanche 13	Tournoi à onze	Football-Club
3	samedi 13	Bal de la fête	Judo-Club
orhabre	dimanche 19	Banquet annuel offert aux Anciens de la commune par le B.A.S.	A.des Anciens
	dimanche 30	Soirée dansante ! Banquet de la Ste Barbe !	Pootball-Club Sapeurs Pompiers

Naissances.

7-01-85: Herb Alexandre

11-02-85:Mailfert Jean Pierre

28-02-85:Lagarde Pauline

13-03-85: Willaume Lathieu 22-03-85: Ribère Stéphanie

18-04-85:Arcesilas Virginie

3-05-85: Collignon Vinciane

4-05-85: Henry Priscilla 12-05-85: Boccalini Julien

27-05-85: Demalvoisine Matthieu

4-06-85: Guiliani Jean Christophe!

15-06-85:Bartholet Céline

15-06-85: Bartholet Eric

28-10-85: Nuller Kathy

13-11-85: Cosemans Mathias

Mariages

B.Pierson et J.P.Dalla Libera

J.F. Dorveaux et V. Péridont

P. Dubaux et A. Thiriet

D. Degesne et C. Morville

F.I emoine et M. Willaume

Décès

3-C2-85: Marchand Gaston, 81 ans

9-03-85:Bensmaïl Saïd, 44 ans 27-03-85:Legny Jeanne épouse Lahaye, 94 ans

21-07-85: Willaume Georges, 83 ans

4-12-25: Raggioli Francesca épouse Boccalini, 81 ans

0+0+0+0+0+0+0

les années passent ...

Il y a quelques mois, des personnes du centre régiohal le documentation pédagogique de Nancy venaient à Dugny afin de r'aliser un dossier multi-média dans la série "Vivre en Lorraine" et dont le thôme était: la chaux. Ces personnes n'ont pas voulu quitcer notre village sans emporter le témoignage d'un carrier "de la première heure". Monsieur René Dorveaux a accepté très gentiment de récondre à Leurs questions et nous reproduisons ici son témoignage and rappellera aum plus Anciens quelles furent leurs conditions de travail, il y a un demi siècle environ.

"Mr Dorveaux, quand avez-vous commencé à travailler aux fours à chaux? A 12 ans et demi, Monsieur.

En quelle année? En 1926, à Haudainville.

Racontez-nous un peu où vous êtes allé après. A Haudainville, j'étais nousse. J'allais chercher les barres à mines. J'apportais les outils, j'emportais les outils cassés. Tout le travail se faisait à la main. Pour tirer les wagon-nets, il y avait des chevaux, des mulets et même une auto. Parfo s, je faisais l'accrocheur. Je suis ensuite allé à Billemont où j'ai été accrocheur avec un camarade, Romer Floquet. J'y suis resté jusqu'en 1932 car les fours ont fermé à ce moment-là. Après, je suis venu à

Dugny, le 2 novembre 1933.

A Dugny, où travailliez-vous? En carrière, Monsieur.

Pouvez-vous nous expliquer comment se faisait le travail en carrière?

On faisait tout en ce moment-là car il n'y avait pas de tireurs de pierre. C'était nous qui tirions la pierre. On faisait tout à la main. A Haudainville, ils avaient, eux, des tireurs de pierre.

Qu'est-ce-que vous appelez un tireur de pierre?

C'était celui qui mettait la pierre en bas.Plus tard, on a eu des hommes pour tirer la pierre.

On n'utilisait pas d'explosifs, alors?
Si, mais il fallait déjà faire le terrassement. Après, les tireurs de pierre tiraient toute la journée.

C'est à dire qu'ils étaient sur le gradin supérieur et qu'ils faisaient tomber la pierre?

Voilà. Alors, nous, on changeait de chantier. S'ils faisaient tomber à droite, nous, on allait à gauche. Ils faisaient tomber la pierre là où il n'y avait personne sinon ils auraient tué tout le monde car la pierre était haute, 18 à 20m par places et, dans le milieu, il y avait bien 7 à 8m de terrassement.

C'était simple, on avait une pelle, une pioche, une fourche, une masse et une pince pour retourner les gros blocs.On prenait la pierre et on la cassait toute la journée.On cassait deux ou trois pierres, on chargeait les morceaux sur un wagonnet puis on recommençait à casser.Quand le wagonnet était plein, on le poussait un peu plus loin où il stationnait avant d'être conduit au four. Ensuite, on allait chercher un jeton.

Qu'est-ce-que c'était qu'un jeton?

C'était une sorte de pièce en zinc.Il voulait dire qu'on avait chargé un wagonnet.

Que faisiez-vous des jetons?

Le soir, il fallait aller trouver le contremaître et lui donner les jetons obtenus dans la journée. Vous en aviez de 5 à 10 -pour en avoir 10, vous deviez être solide et en mettre un bon coup. Il fallait compter une heure pour remplir un wagonnet.

C'est comme cela qu'on vous payait?

Sur le moment, oui. Mais le chef faisait un relevé à la quinzaine. Par exemple, il inscrivait:

Dorveaux René:...wagonnets de pierre

...wagonnets de terre Le wagonnet de pierre était payé 3,80F et celui de terre 2,25F.

Comme on dit familièrement: "vous étiez payé à la pièce"?
Oui, c'est juste.

0+0+0+0+0+0+0 0+0+0+0+0 0+0+0+0